

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 445

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le franc aux semelles d'or

La valeur du franc suisse est désormais sans rapport avec la réalité économique suisse. Ce diagnostic fait l'unanimité. Il suffit du reste de jauger la multiplication de notre pouvoir d'achat, dès la frontière franchie, tant du côté italien que du côté français, pour ne citer que ces deux voisins immédiats.

Le franc suisse est devenu une valeur internationale refuge, au même titre que l'or. Encore un constat sur lequel tout le monde ou presque se mettra d'accord ! Allons plus loin...

En 1978, les conséquences pour l'industrie d'exportation seront lourdes. Les très bonnes performances de 1977 s'expliquent en partie par la stabilité du franc, qui ne s'est apprécié qu'au dernier trimestre de l'année dernière. La hausse sera en 1978 supérieure à 10%, supérieure à la différence entre le taux d'inflation extérieure et intérieure.

Bref, il y a désormais péril.

Certes, les entreprises suisses peuvent être poussées par les circonstances monétaires à s'orienter vers des produits de plus haute technologie, ou vers une rationalisation toujours plus poussée (voyez alors les conséquences immédiates sur le niveau de l'emploi !).

Mais pour beaucoup de sociétés multinationales se posera — se pose à vrai dire d'ores et déjà — le problème du transfert hors de Suisse de certaines productions. Il est vrai qu'au temps de la surchauffe, cette question était déjà d'actualité : à l'époque, c'était la main d'œuvre qui manquait. Elle le fut aussi, plus tard, dans une moindre mesure pourtant, par le renversement de certaines exigences concernant la protection de l'environnement.

Mais l'appréciation du franc suisse est un facteur nouveau et essentiel d'émigration des centres de production des multinationales.

En face de ce désarroi monétaire, quelle politique ?

La Banque nationale a usé bientôt de tous les moyens en son pouvoir. Sur la fatalité des variations du franc, une certaine résignation est inévitable. Mais pas sur la politique qui doit en découler !

La droite et le patronat ont fait leur choix. Ils continuent à parler de lutte contre l'inflation, quand bien même il n'y a plus d'inflation... Cela signifie en clair qu'ils demanderont que leurs coûts de production ne soient pas alourdis, ni par une amélioration des salaires, ni par un développement de la politique sociale (voyez les obligations hebdomadaires distillées par la Société pour le développement de l'économie suisse, dans son bulletin qui reflète la position des milieux de la finance et du patronat). La hausse du franc, qui réduit les marges bénéficiaires, doit avoir, à leurs yeux, pour conséquence le gel des coûts salariaux et sociaux.

Les syndicats et la gauche, quels choix ont-ils ?

D'abord une exigence accrue de transparence : quelle est la réduction réelle des marges ? quel profit les entreprises tirent-elles de l'abaissement du prix, à l'importation, des matières premières qu'elles transforment ?

Une répartition plus égalitaire des sacrifices. Si nécessaire, la distribution des dividendes doit être réduite ou ramenée au taux bas du rendement des obligations afin de donner la priorité aux revendications salariales et sociales.

Les pouvoirs publics doivent refuser absolument une politique de déflation. Le marché intérieur doit être stimulé par le jeu des prestations sociales, de la politique salariale. Quitte à faire marcher la planche à billets !

Enfin, un contrôle des prix sérieux devrait permettre à l'ensemble de la population de bénéficier intégralement de la baisse des produits importés, de la baisse du loyer de l'argent.

Oui, l'appréciation démesurée du franc appelle un vrai débat économique. Pour l'heure, il est singulièrement discret, feutré, étouffé.

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 445 16 mars 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

445